

# Jeudi 13 janvier : grève dans les écoles

Un mouvement de grève nationale du personnel des écoles et établissements scolaires est annoncé pour le jeudi 13 janvier 2022.

En raison du mouvement de grève nationale du personnel des écoles et établissements scolaires annoncée pour le jeudi 13 janvier 2022, des dispositions de garde d'enfants devront être prises par les parents.

Le protocole sanitaire actuel ne permettant pas le brassage des enfants de classes différentes, la municipalité ne pourra accueillir les enfants dans les conditions optimales. Les services d'accueils périscolaires municipaux sur les différents temps d'accueils (accueil du matin, temps de pause, cantine (sauf pour Mario Roustan élémentaire) et accueil du soir) seront annulés sur l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, le 13 janvier prochain.

De même, il n'y aura pas de service minimum d'accueil (SMA) sur le temps scolaire organisé par la Ville, si votre école est concernée par plus de 25% d'enseignants grévistes.